

FORMATION CONTINUE



TRACTORISTE VITICOLE

CS TRACTEURS ET MACHINES AGRICOLES



CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION TRACTEURS ET MACHINES AGRICOLES (utilisation et maintenance)

► **Diplôme :**
niveau V
(équivalent au CAP / BEP Agricole)

► **Prérequis :**
Concours de taille
ou diplôme agricole

► **Lieu de formation :**
CFPPA de Verdilly
(5 km de Château-Thierry)
4 av. Euphrasie Guynemer
02400 VERDILLY

► **Dates :**
2019 (sous réserve)

► **Effectif :**
8 à 12 personnes

CFPPA
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles
VERDILLY
03.23.69.15.47
cfppa-verdilly@educagri.fr



► Formation de 970 heures
(560 h en centre et 410 h en entreprise)

► Formation rémunérée

Le métier

L'objectif général est de former les futurs salariés viticoles à la conduite en sécurité du tracteur enjambeur et à l'utilisation, à l'entretien, aux réglages des outils utilisés en viticulture.

Cette formation vise à développer les compétences suivantes :

- Connaître les notions théoriques de mécanique et de machinisme viticole ;
- Savoir réaliser en toute sécurité, la conduite, les réglages et l'entretien courant des enjambeurs et de leurs accessoires (rogneuse, charrue, effeuilleuse, pulvérisateur, broyeur, prétailleuse, épandeur...);
- Savoir détecter les éventuelles pannes et prendre les initiatives en conséquence ;
- Savoir rendre compte des tâches réalisées et observations faites.

Les conditions d'admission

- A partir 18 ans
- Avoir le concours de taille ou posséder un diplôme agricole

La formation

La formation conduit au Certificat de Spécialisation CONDUITE ET MAINTENANCE DES MATÉRIELS D'EXPLOITATION.

Elle est composée de :

- ▶ **560 heures** de formation théorique et pratique en centre
- ▶ **410 heures** en entreprise

Soit une durée totale de 970 heures

Le parcours se décompose en 3 Unités Capitalisables (UC) :

UC1	<ul style="list-style-type: none"> • Initiation à l'utilisation du tracteur enjambeur • Les équipements : distributeurs, épandeurs, pulvérisateurs • Les équipements : matériels de travail du sol, le matériel frontal
UC2	<ul style="list-style-type: none"> • Le constat d'une panne • La mécano-soudure • Les moteurs thermiques (2 et 4 temps essence et diesel) • L'entretien des moteurs thermiques • Les transmissions mécaniques et hydrostatiques • L'asservissement (hydraulique, électricité)
UC3	<ul style="list-style-type: none"> • Participer au suivi et à la gestion de travaux mécanisés

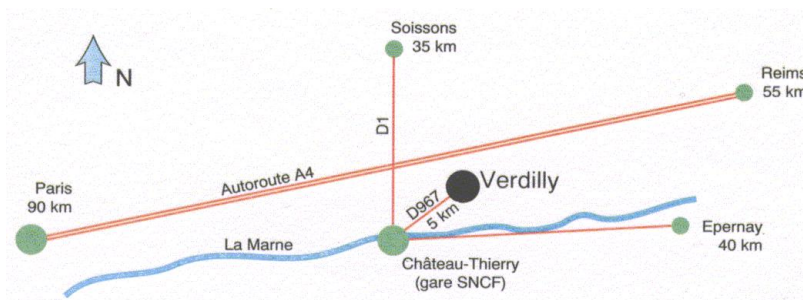
Notre structure d'accueil et de formation

Une structure professionnelle
au service de la formation

Notre centre de formation
est situé à Verdilly
(5 kms de Château-Thierry)

Les apprenants disposent de salles de cours, salles informatiques et d'un
« plateau technique » dédié à la formation et aux travaux pratiques.

Possibilité d'hébergement



Contact :

CFPPA de Verdilly
4 avenue Euphrasie Guynemer
02400 VERDILLY

Tel : 03.23.69.15.47 - Fax : 03.23.69.31.92
Mail : cfppa.verdilly@educagri.fr
Site internet : www.cfppa-verdilly.fr